



Ce programme est financé par
l'Union européenne

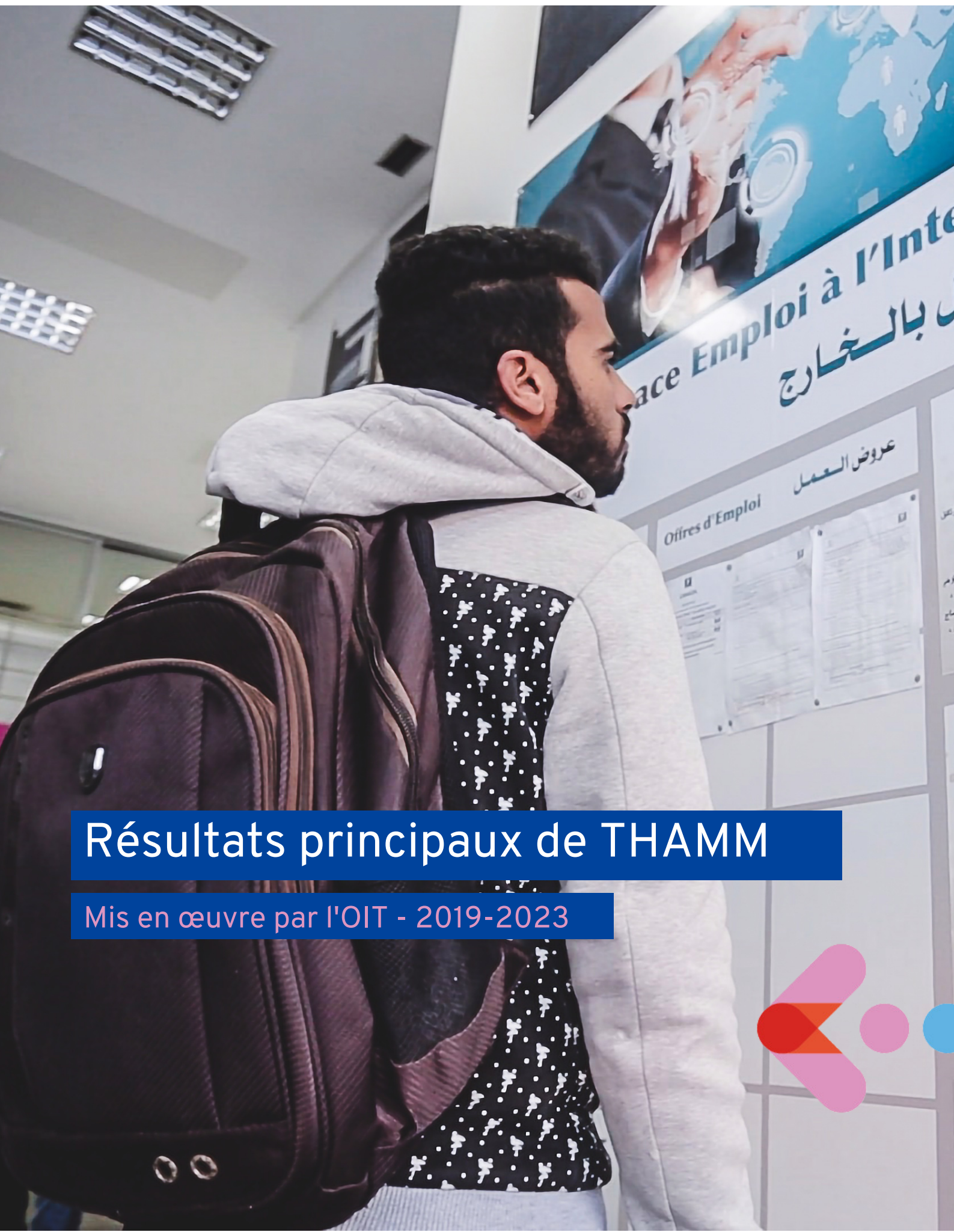


Organisation
internationale
du Travail



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord



Résultats principaux de THAMM

Mis en œuvre par l'OIT - 2019-2023



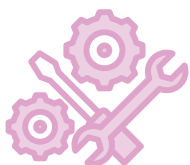
Le contexte



Selon le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, on estime qu'en 2020, 12,3 millions de migrants internationaux, soit **4,4 % de la population migrante mondiale, venaient d'Afrique du Nord** (48 % d'entre eux résidant en Europe).



Selon le CEDEFOP, l'Union européenne connaîtra des **variations massives de croissance de l'emploi** sur la période 2020-2030 : le secteur des TIC en France augmentera de 1,97%, la santé en Belgique de 2,19% et l'éducation en Espagne de 2%, tandis que l'agriculture en général connaîtra une baisse d'environ 6% en France et aux Pays-Bas.



La part des **Marocains parmi les permis saisonniers de première entrée en 2022 était de 75%**. Alors que l'agriculture saisonnière européenne est de plus en plus dépendante de la main-d'oeuvre nord-africaine, les conditions de travail et de vie restent souvent médiocres pour les travailleurs.



Il existe d'énormes différences entre les sexes, en particulier parmi les travailleurs migrants saisonniers d'Afrique du Nord, qui peuvent **être exclusivement des femmes** (des Marocaines en Espagne) ou une **très grande majorité d'hommes** (des Tunisiens en France ou des Égyptiens en Grèce) et il subsiste d'importants **déficits de protection sociale**.



Les permis "carte bleue" de l'Union européenne pour les **personnes hautement qualifiées** ont augmenté de façon exponentielle depuis 2009. Les pays d'Afrique du Nord craignent que le départ des médecins, des informaticiens et des ingénieurs ne sape les efforts de développement des compétences.

Relever ces défis est essentiel pour les pays d'Afrique du Nord et d'Europe...

Le programme

THAMM, qui signifie « **Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord** », est un programme de coopération internationale mis en œuvre à travers plusieurs contrats par différentes institutions de mise en œuvre. La présente brochure concerne les résultats obtenus par l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le cadre du contrat financé par l'Union européenne (UE) à travers le « Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique ».

Le **programme THAMM** s'appuie sur une approche globale de la gouvernance et de la mobilité des migrations de travail pour **favoriser la migration et la mobilité régulière dans les pays d'Afrique du Nord**. Le programme aborde à la fois les dimensions Sud-Nord et Sud-Sud de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre à travers le **dialogue et la coopération régionale**. Prévu sur 48 mois, il couvre trois pays : l'**Egypte**, le **Maroc** et la **Tunisie** et se montre inclusif et ouvert aux autres pays d'Afrique du Nord pour des activités sous-régionales.

Les objectifs



L'objectif global de l'action est d'accroître la migration régulière et la mobilité mutuellement bénéfiques à travers les objectifs spécifiques suivants :



OS1. Les **cadres législatifs et politiques nationaux** permettant et réglementant la migration et la mobilité, notamment en termes de **professionnalisation des services publics de l'emploi et de réglementation des agences d'emploi privées**, sont techniquement soutenus en fonction des besoins et des priorités des gouvernements nationaux.



OS2. Les mécanismes d'**évaluation, de certification, de validation et de reconnaissance des compétences et qualifications** des migrants sont consolidés et renforcés.



OS3. La **production, l'analyse et la gestion des connaissances et des données** liées à la migration de main-d'œuvre, notamment grâce au développement de systèmes d'information spécifiques, sont alignées sur les normes internationales.



OS5. La **coopération entre les parties prenantes régionales** sur les questions de migration de main-d'œuvre et de mobilité, y compris le recrutement et la mise en relation, bénéficie des forums régionaux.

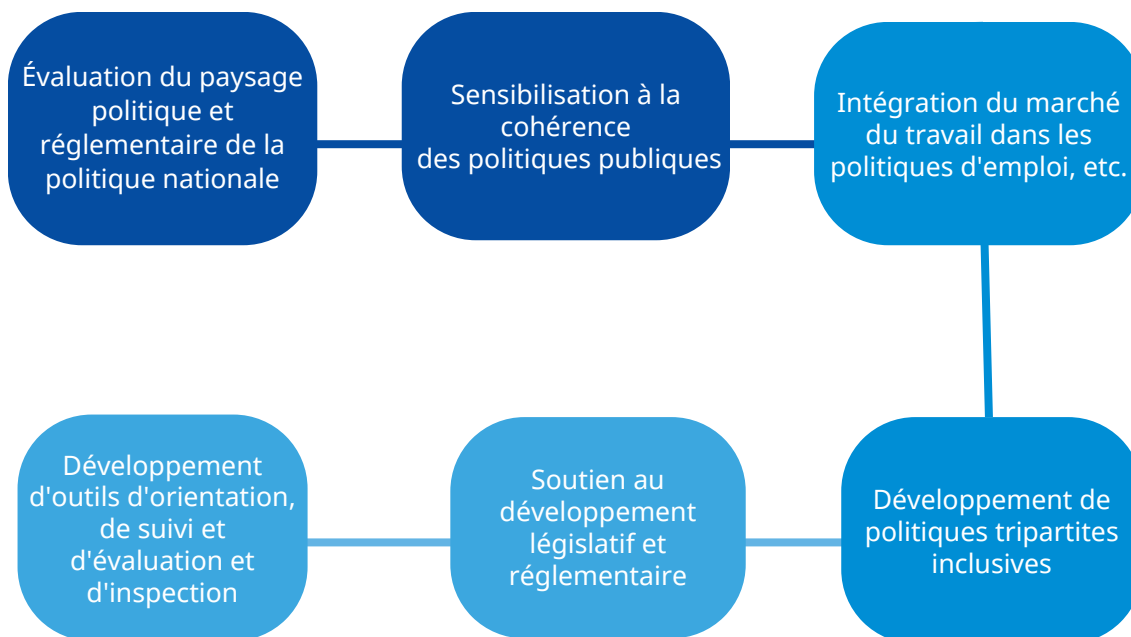




THAMM a suivi des logiques d'intervention par objectif spécifique basées sur l'expérience de l'OIT dans la région et au niveau mondial.

Cadres institutionnels et politiques de la migration et de la mobilité de main d'oeuvre

a) Axe de travail sur le cadre politique et la cohérence



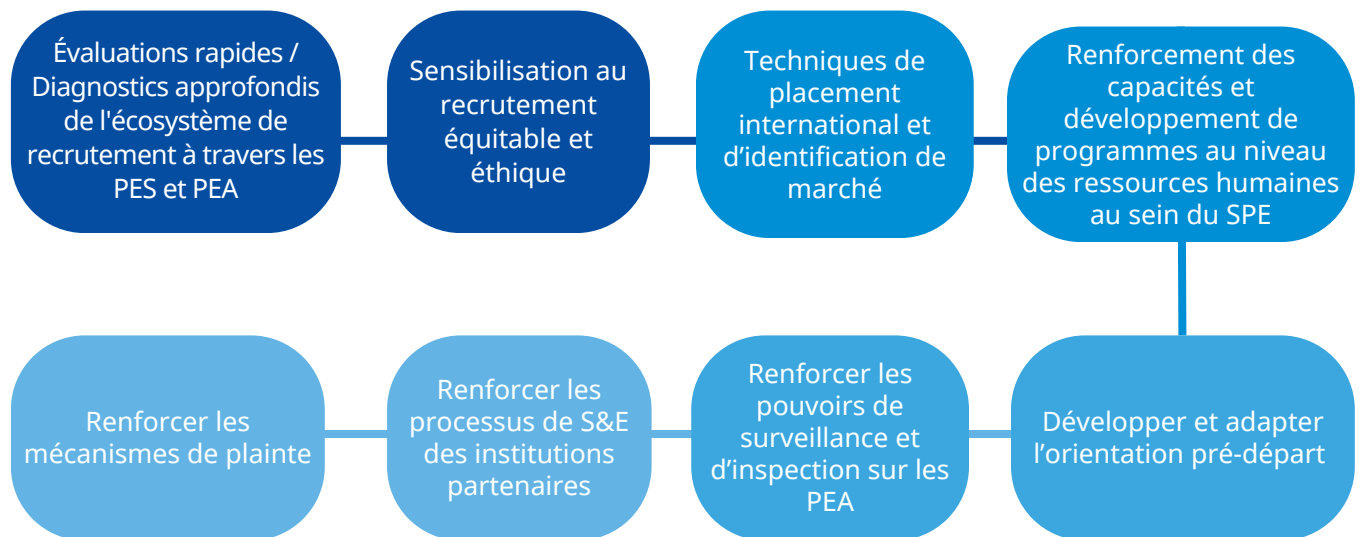
En fonction du contexte national et de l'écosystème politique, les activités ont été implémentées dans quatre directions distinctes :

1. Intégration de la migration de main-d'œuvre et de la mobilité dans les stratégies nationales (en particulier en matière d'emploi, mais éventuellement d'autres stratégies nationales également) ;
2. Politique de migration de main-d'œuvre/élaboration de stratégies (en particulier de gestion des compétences internationales pour la migration et la mobilité) ;
3. Développement de cadres législatifs et réglementaires ;
4. Développement d'outils de mise en œuvre et de suivi et d'évaluation axés sur les résultats. Cette logique d'intervention se positionne du niveau macro au niveau mezzo (niveau décisionnel de l'ensemble du gouvernement au niveau ministériel / national).

b) Axe de travail sur le recrutement équitable et éthique et l'orientation avant le départ

À partir des résultats de ces évaluations de base, l'intervention peut alors prendre plusieurs directions :

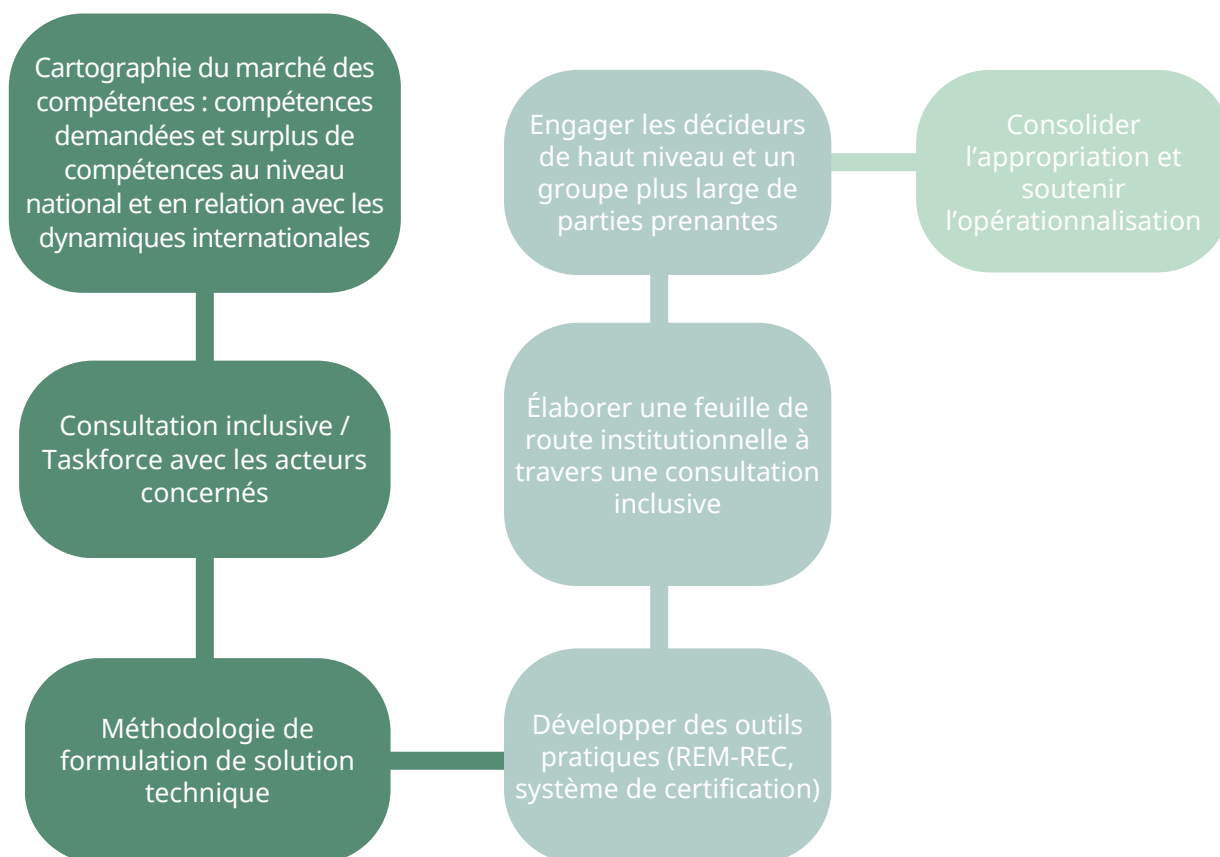
1. Sensibilisation au recrutement équitable et éthique ;
2. Identification des besoins du marché et des caractéristiques de l'offre ;
3. Renforcement des capacités et développement des programmes d'études des ressources humaines au sein des services publics de l'emploi et sur la négociation et la mise en œuvre d'accords de travail bilatéraux ;
4. Développement et adaptation de l'orientation pré-départ ;
5. Renforcement des pouvoirs de surveillance et d'inspection sur les agences d'emploi privées ;
6. Renforcement des processus de suivi et d'évaluation ;
7. Renforcement des mécanismes de plainte.



Développement de compétences

Dans cette logique d'intervention, la démarche a suivi les étapes suivantes :

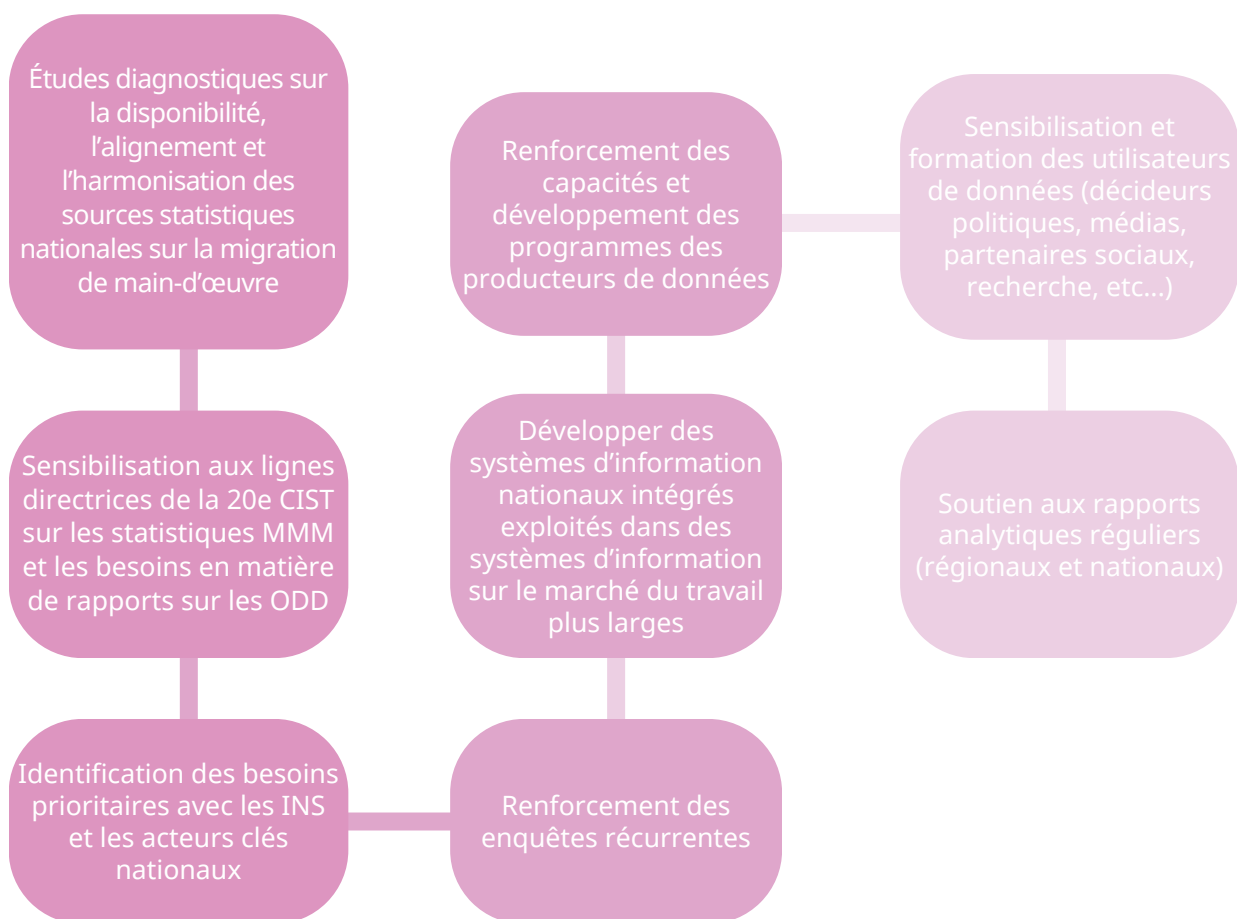
1. Consultation inclusive / Taskforce avec les acteurs concernés
2. Méthodologie de formulation de solution technique
3. Développer des outils pratiques (REM-REC, système de certification, reconnaissance des diplômes et des acquis)
4. Élaborer une feuille de route institutionnelle à travers une consultation inclusive
5. Engager les décideurs de haut niveau et un groupe plus large de parties prenantes
6. Consolider l'appropriation et soutenir l'opérationnalisation



Données

Cette intervention s'appuie principalement sur les normes statistiques internationales et les orientations fournies dans le cadre de la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) et en particulier sur leurs nouvelles recommandations de 2018, ainsi que sur les approches de développement de systèmes nationaux d'information sur le marché du travail et de sous-systèmes de migration de main-d'œuvre développés à l'échelle mondiale par l'OIT.

L'OIT a élaboré un modèle d'étude diagnostique qui sert de base à d'autres activités. Il est également nécessaire de mener en parallèle un travail de sensibilisation sur les lignes directrices de la 20e CIST et les besoins en matière de reporting des Objectifs de Développement Durable.



Les études diagnostiques servent ensuite de base à l'identification des besoins prioritaires avec les offices nationaux de statistique et d'autres partenaires nationaux. Sur cette base, les activités suivantes ont été mises en œuvre :

1. Renforcement des enquêtes récurrentes et mise en œuvre d'enquêtes pilotes ad hoc (par exemple, coûts de recrutement, ODD 10.7.1) ;
2. Développement de systèmes d'information nationaux intégrés exploités dans un SIMT plus large ;
3. Renforcement des capacités et développement des cursus des producteurs de données ;
4. Sensibilisation et formation des utilisateurs de données (décideurs politiques, médias, partenaires sociaux, recherche, etc.) ;
5. Soutien aux rapports analytiques réguliers (régionaux et nationaux).

Coopération régionale / Sud-Sud

Cette logique d'intervention passe par le partage d'enseignements et d'expériences au niveau régional et mondial à travers l'organisation d'événements de haut niveau et le renforcement des capacités des syndicats en tant qu'acteurs clés de la protection des travailleurs migrants au niveau régional.



Les réalisations en bref

20

études, rapports et documents de recherche

8

stratégies / plans de travail nationaux

580

acteurs formés dans les 3 pays

12

produits de connaissance

5

ensemble d'outils pour les services publics de l'emploi

10

événements à grande échelle

16

formations nationales et régionales développées

2

conférences régionales

300

acteurs institutionnels impliqués au niveau régional

Les résultats en détail



Les résultats obtenus par le programme sont présentés ci-dessous par pays ainsi qu'au niveau régional.

Egypte

Cadres institutionnels et politiques de la migration et de la mobilité de main-d'œuvre

- ✓ Étude diagnostique analysant le cadre réglementaire et les **pratiques réelles qui façonnent le recrutement** de travailleurs égyptiens pour le marché international en coopération avec le ministère du Travail (MoL)
- ✓ Formation conjointe OIM-OIT pour les **attachés du travail** sur les questions générales de migration de main-d'œuvre, le recrutement équitable et éthique et la protection des droits des travailleurs migrants à l'étranger
- ✓ Programme de formation sur « L'élaboration, la négociation et la **mise en œuvre d'accords bilatéraux (ABT)** sur la migration de main-d'œuvre contextualisé pour le gouvernement égyptien » en partenariat avec le CIF-OIT, ciblant les responsables concernés du MoL, du MoSS, du MoSEEA, de la NOSI et de l'UHIA
- ✓ **67 inspecteurs** de terrain et membres du personnel en charge des agences de recrutement privées, de l'emploi externe et de la représentation externe du ministère du Travail formés au contrôle des agences de recrutement privées conformément aux principes de recrutement équitable
- ✓ **Plan d'action conjoint OIM-OIT** sur le recrutement équitable et éthique, en collaboration avec le Ministère du travail et la Fédération des industries égyptiennes, pour guider les représentants du gouvernement et du secteur privé sur les normes de recrutement équitables et éthiques
- ✓ Étude technique sur les « **Défis auxquels les travailleurs égyptiens sont confrontés** à l'étranger en termes d'accès aux services de **protection sociale** » avec le ministère de la Solidarité sociale (MoSS)

- ✓ **Contribution avec une session sur le recrutement équitable** et l'inspection du travail aux quatre cycles de formation organisés par le projet CONMIGO financé par l'UE et mis en œuvre par l'AECID, en coopération avec le NCCPIM & TIP et le MoL pour les inspecteurs du travail sur le trafic de migrants et la traite des personnes

Données

- ✓ Élaboration et lancement d'un **diagnostic sur les mécanismes** de collecte de données sur les migrations de travail, en collaboration avec l'Agence Centrale de Mobilisation Publique et de Statistiques (CAPMAS)
- ✓ **Traduction arabe** des lignes directrices de la 20e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) (2018) concernant les statistiques des migrations internationales de main-d'œuvre

Données clés :

- **5 études** réalisées
- **6 rapports** élaborés
- **1 plan d'action** établi
- **4 formations** développées
- **1 ligne directrice** internationale traduite
- Plus de **150 parties prenantes** formées



Maroc

Cadres institutionnels et politiques de la migration et de la mobilité de main oeuvre

- ✓ **Formation** sur le recrutement équitable pour les mandants tripartites de l'OIT (ANAPEC, HCP, Ministère de l'Emploi, CGEM, Syndicats, UMT UGTM, CDT)
- ✓ Appui au processus d'élaboration de la **Stratégie Nationale de Mobilité Professionnelle Internationale (SNMPI)** avec le MIEPEEC
- ✓ Renforcement des capacités des **inspecteurs du travail** à l'aide de l'outil de planification pour améliorer la stratégie d'intervention des agents de contrôle
- ✓ Développement d'études sur :
 - Impact du **COVID-19** sur les Marocains résidant à l'étranger (MRE)
 - Estimations des MRE par **indice de vulnérabilité** dans les pays de destination
 - **L'accès des MRE à la retraite**
- ✓ Soutien à l'**Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (ANAPEC)** à travers le développement de :
 - Une étude sur les **profils des migrants**
 - Des outils pour l'**intégration des travailleurs migrants et des réfugiés**, tels que des modules d'évaluation des compétences et de formation à l'entrepreneuriat
 - Une **stratégie de prospection** et de coopération internationale
 - La mise à jour du **manuel d'offre de services de placement international**
 - Une **formation sur la dimension du recrutement équitable et des compétences** liés la migration de main oeuvre pour plus de 100 conseillers

Données

- ✓ Atelier tripartite sur le **système intégré d'information** sur la migration de main-d'œuvre en partenariat avec le Haut-Commissariat au Plan (HCP)
- ✓ Atelier de **formation des producteurs de données**, sous la direction du HCP
- ✓ Élaboration d'un **plan d'action** pour un système intégré d'information sur la migration de main-d'œuvre et soutien à l'adoption du plan d'action par les parties prenantes nationales
- ✓ Réalisation de **deux études pilotes** (module Migration dans les EFT ; coûts de recrutement ; lignes directrices de la CIST) avec HCP

Données clés:

- **1 stratégie nationale** sur la mobilité professionnelle
- **4 études** réalisées
- **8 rapports** développés
- **1 plan d'action** établi
- **5 formations** développées
- **Plus de 150 acteurs** formés



Tunisie

Cadres institutionnels et politiques de la migration et de la mobilité de main oeuvre

- ✓ Soutien à l'élaboration de la **Stratégie nationale pour l'emploi international** et la protection des droits des travailleurs migrants (SNEI) et l'intégration de la migration de main-d'œuvre dans le projet de Stratégie nationale pour l'emploi
- ✓ Formation de **28 inspecteurs du travail** chargés du contrôle des agences privées de placement international sur les normes et principes concernant le recrutement équitable
- ✓ Développement et diffusion de plusieurs **outils et ressources de sensibilisation** aux principes de recrutement équitable, dont une vidéo d'animation pour sensibiliser les travailleurs tunisiens potentiels qui seront déployés à l'étranger par l'ATCT
- ✓ Développement d'une **formation spécifique pour les conseillers en emploi international** de l'Agence Nationale pour l'Emploi (ANETI) sur la promotion des principes de recrutement équitable et le suivi post-placement
- ✓ Soutien à l'établissement d'une **liste de contrôle prudentiel** sur les contrats de travail et développement d'un modèle de contrat d'intermédiation
- ✓ Formation de **160 agents de la Caisse nationale de sécurité sociale** (CNSS) sur les accords bilatéraux de sécurité sociale

✓ Réalisation d'études sur :

- Le fonctionnement des **conventions de sécurité sociale** entre la Tunisie, la France, l'Allemagne, le Maroc et l'Egypte en collaboration avec la CNSS
- L'intégration de la migration de travail dans la **politique nationale de formation professionnelle**
- Un **modèle économique des agences d'emploi privées** et guide de conformité légale
- Les **incitations fiscales** appropriées pour les agences d'emploi privées

Données

- ✓ Une enquête et un rapport sur l'**impact de la crise du COVID-19 sur les travailleurs tunisiens résidant à l'étranger**
- ✓ **25 administrateurs de bases de données administratives formés** à la production de données statistiques à l'aide des bases de données administratives sur la migration de main-d'œuvre

Données clés:

- **1 stratégie nationale**
- **9 rapports** développés
- **5 outils pratiques** développés
- **11 formations** établies
- **Plus de 260 acteurs** formés



Régional

Cadres institutionnels et politiques de la migration et de la mobilité du travail

- ✓ **2 conférences régionales** rassemblant plus de 450 participants venus d'Afrique du Nord, d'Europe et au-delà, donnant lieu à 2 documents de recherche et 2 rapports de conférence délivrant plus de 150 recommandations disponibles en 3 langues (arabe, anglais et français)
- ✓ **3 ateliers de renforcement des capacités** pour 25 points focaux du réseau syndical RSMMS sur les accords de travail bilatéraux, le recrutement équitable et les mesures de protection efficaces pour les travailleurs migrants vulnérables

Compétences

- ✓ **Formation sur l'anticipation des compétences** pour la migration de travail pour **50 participants** des trois pays partenaires achevée
- ✓ **Élaboration de feuilles de route nationales** pour une meilleure coordination de l'anticipation des compétences a été organisée conjointement avec l'OIM, avec le soutien du CIF-OIT

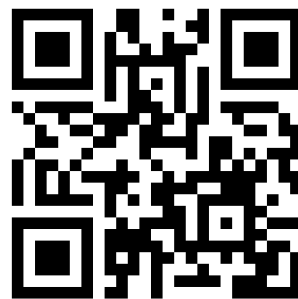
Données

- ✓ **Premier rapport de l'Union du Maghreb Arabe (UMA) sur les statistiques** de migration de main-d'œuvre

Coopération régionale / Sud-Sud

- ✓ **Premier atelier sur le dialogue technique** entre l'Égypte et la Jordanie autour de la coordination des systèmes de protection sociale, en coordination avec le MoSS et la Coopération jordanienne de sécurité sociale (SSC)
- ✓ **Événement parallèle sur le recrutement équitable** pour sensibiliser les représentants syndicaux lors du 3e congrès de la Confédération arabe des syndicats (ATUC)
- ✓ **Soutien à la création du réseau des syndicats** dédié au recrutement équitable dans la région arabe

Les études et rapports THAMM sont accessibles au travers de ce lien:
bit.ly/OIT-THAMM





L'Organisation internationale du Travail (OIT) remercie chaleureusement la Commission européenne et les délégations de l'Union européenne en Égypte, au Maroc et en Tunisie pour leur soutien financier et technique.

L'OIT remercie tout particulièrement l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) et son personnel pour leur étroite et précieuse collaboration dans la mise en œuvre de ce programme, ainsi que l'Agence belge de développement (ENABEL), l'Agence de coopération allemande au développement (GIZ) et l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) pour le partenariat tout au long du programme.

L'OIT est profondément reconnaissante envers les chefs de file nationaux et les gouvernements et partenaires sociaux impliqués en Égypte, au Maroc et en Tunisie. Au total, plus de 100 institutions internationales, régionales, nationales et locales ont participé aux activités THAMM de l'OIT. Les objectifs de ce programme n'auraient pas été atteints sans la coopération inestimable de ces partenaires.



Ce programme est financé par
l'Union européenne



Organisation
internationale
du Travail



THAMM

Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord

THAMM, qui signifie « Pour une approche globale de la gouvernance des migrations et de la mobilité de main-d'œuvre en Afrique du Nord », est un programme de coopération internationale mis en œuvre à travers plusieurs contrats par différentes institutions de mise en œuvre. La présente brochure concerne les résultats obtenus par l'Organisation internationale du Travail (OIT) dans le cadre du contrat financé par l'Union européenne (UE) à travers le « Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne en faveur de la stabilité et de la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et du phénomène des personnes déplacées en Afrique ».

Les études et rapports THAMM sont accessibles à travers ce lien:
bit.ly/OIT-THAMM

